



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Russie

Question écrite n° 57135

## Texte de la question

M Richard Cazenave attire à nouveau l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur les vives inquiétudes liées au déroulement actuel des négociations franco-russes portant sur le remboursement des dettes contractées par le régime tsariste, manifestées par de très nombreux Français porteurs de titres russes. Un pas décisif avait-il été franchi avec la signature du traité du 29 octobre 1990 par lequel le gouvernement soviétique reconnaissait le principe du remboursement des dettes impériales. Cette déclaration de principe autorise désormais tous les espoirs. Mais elle soulève également de nombreuses interrogations quant au montant et aux modalités de remboursement. En conséquence, il lui demande ce qu'il entend entreprendre pour que cette ultime phase des négociations aboutisse dans des délais raisonnables tout en protégeant les intérêts de nos citoyens. Ainsi, le montant du remboursement devra-t-il être acceptable par l'ensemble des parties concernées par cet accord. A cet effet, et afin de dissiper les craintes de très nombreux petits porteurs, peut-être serait-il souhaitable de les associer plus étroitement à ces négociations. Alors pourraient-ils prendre pleinement conscience des efforts déployés par le Gouvernement pour régler ce problème au mieux de leurs intérêts.

## Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a bien voulu appeler mon attention sur la question du remboursement des porteurs de titres russes. Comme vous le savez, ce dossier, qui s'inscrit dans le cadre plus général du contentieux financier entre la France et la Russie, est suivi avec une attention toute particulière par le Gouvernement français. Nos deux pays, conformément à l'article 22 du traité entre la France et la Russie, signé le 17 février dernier à Paris, se sont engagés à s'entendre dans les meilleurs délais sur le règlement de ces contentieux. Lors d'entretiens avec mon homologue russe en février dernier, j'ai rappelé notre souhait de tenir prochainement des réunions de travail au niveau d'experts afin de procéder au réexamen de l'ensemble du dossier. J'en ai personnellement informé M Sapin, ministre de l'économie et des finances, dont les services sont également compétents sur ces questions, ainsi que M Kozyrev, ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie. Mon département ministériel ne manquera pas de tenir au courant les porteurs d'emprunts russes, par l'intermédiaire du groupement chargé de défendre leurs intérêts, de l'évolution des discussions. Pour ma part, j'ai fait savoir que j'étais disposé d'ores et déjà, avant même la tenue de ces réunions, à recevoir M Champenois, président du Groupement national de défense des porteurs de titres russes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Cazenave Richard](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57135

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire** : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 27 avril 1992, page 1942